# BE-A0525\_700665\_700062\_FRE

# Inventaire des archives de l'Administration des eaux et forêts (Ministère des finances, puis Ministère de l'Agriculture), déposées aux Archives de l'Etat à Namur (1806-1965). / P.-A. Tallier



Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium

Description du fonds d'archives:	5
Consultation et utilisation	
Conditions d'accès	
Histoire du producteur et des archives	
Producteur d'archives	
volution de l'administration des Eaux et Forêts	
Les bois et forêts en province de Namur	
Contenu et structure	
Contenu	
Mode de classement	
Though de classer territoria.	,
Description des séries et des éléments	19
I. INSPECTION DE NAMUR. CANTONNEMENTS DE NAMUR ET DE FOSSES	
6 - 28 Registres de correspondance	
69 - 78 Inspection de Namur. Sommiers du contentieux, 1883-1940	
79 - 87 Transcriptions des procès-verbaux dressés par les agents forestiers	
88 - 90 Inspection de Namur. Sommier des demandes tendant à obtenir la remise ou la	
modération des peines prononcées du chef de délits forestiers et de délits de pêche, 188	36-
1952	
II. INSPECTION DE DINANT. CANTONNEMENT DE BEAURAING	
110 - 112 Sommiers du personnel des agents et préposés des Eaux et Forêts, 1880-1952	
113 - 120 Registres de correspondance, 1898-1918	29
121 - 123 Travaux dans les forêts domaniales. Crédit ordinaire (éclaircies, plantations,	0.0
chemins, etc.). Devis approuvés, exercices 1912-1935	30
136 - 139 Bois communaux et des établissements publics. Sommier des travaux d'amélioration proposés et exécutés, 1919-1949	21
147 - 149 Sommiers du contentieux, 1896-1929	31
III. INSPECTION DE NAMUR. CANTONNEMENT DE ROCHEFORT	
170 - 174 Ventes des coupes, 1926-1952	
IV. INSPECTION DE DINANT. CANTONNEMENTS DE DINANT, BEAURAING ET	
ROCHEFORT	37
199 - 201 Sommiers de balivage et d'estimation des coupes de bois, 1915-1940	
215 - 219 Coupes, 1943-1954	
V. INSPECTION DE CHIMAY. CANTONNEMENT DE MARIEMBOURG	
236 - 238 État des chablis, 1924-1962	
246 - 248 Bois communaux. Chasse. Location et tenderie, 1886-1953	
270 - 275 Coupes (état d'assiette, balivage, etc.), 1928-1940	42
VI. INSPECTION DE NAMUR. CANTONNEMENT DE FLORENNES	45
299 - 304 Ventes de coupes de bois (par commune), 1945-1946	45
VII. INSPECTION DE DINANT. CANTONNEMENT DE COUVIN	47
311 - 312 Sommiers du personnel, 1911-1941	47
315 - 316 Sommiers des travaux d'amélioration proposés et exécutés dans les bois des	
communes et des établissements publics, 1886-1922	
317 - 320 Sommiers du contentieux, 1904-1944	
321 - 340 Registres de correspondance, 1884-1914	
341 - 342 Statistiques forestières. Sommiers des terrains soumis au régime forestier	
344 - 351 Service en général, 1887, 1925-1944	47

353 - 354 Frais de régie et de gardiennat. Relevés A, 1908-1950	.50
355 - 358 Circonscription des triages. Relevés B, 1856-1938	.50
360 - 377 Aménagement des bois communaux (+ plans)	.50
378 - 383 Ventes de coupes, 1950-1956	
387 - 391/BIS Travaux à exécuter et travaux exécutés aux frais des communes, 1907-1954	52
401 - 406 Chasse et pêche	. 53
407 - 414 Boisement des terres incultes, reboisement, conversion des taillis, travaux	
d'amélioration, XIXe-XXe siècles	.54
415 - 417 Deuxième Guerre mondiale	. 54

# Description du fonds d'archives:

#### Nom du bloc d'archives:

Eaux et fôrets. Cantonnements Province de Namur

## Période:

1806 - 1962

#### Numéro du bloc d'archives:

BE-A0525.56

#### **Etendue:**

41720

## Dépôt d'archives:

Archives de l'Etat à Namur

## Consultation et utilisation

# CONDITIONS D'ACCÈS

Ce fonds est librement consultable.

### Histoire du producteur et des archives

#### PRODUCTEUR D'ARCHIVES

#### VOLUTION DE L'ADMINISTRATION DES EAUX ET FORÊTS

C'est de la période française que date la mise en place d'une administration forestière centrale chargée de la gestion des bois et forêts de l'Etat, des communes et des établissements publics ainsi que de l'application des lois et règlements sur la chasse et la pêche. Toutefois, la survie de ce corps fut compromise à de multiples reprises au cours de la première moitié du XIXe siècle. Assujettie au Syndicat d'Amortissement - institution chargée entre autres de l'aliénation de l'entièreté des forêts domaniales <sup>1</sup>- (loi du 27 décembre 1822) et rattachée à l'administration des Domaines (9 janvier 1824) durant la période hollandaise, l'administration forestière subira une nouvelle réforme après la révolution belge. En effet, le 17 janvier 1831, le Gouvernement provisoire, par mesure d'économie, décréta la réunion de l'administration des Eaux et Forêts et des Domaines à celle de l'Enregistrement, supprimant les places d'administrateur, d'inspecteur et d'agent des Domaines, fonctions reprises par les fonctionnaires de l'Enregistrement <sup>2</sup>. L'administration forestière perdit de la sorte une bonne part de son autonomie <sup>3</sup>; situation qui, loin de s'améliorer, s'aggrava au fur et à mesure des années. La clarification des droits, tâches et devoirs des fonctionnaires de l'administration des Eaux et Forêts par le ministre des Finances, intervenue le 19 mars 1831, ne modifia pas fondamentalement les données du problème <sup>4</sup>. En 1834, les forestiers perdirent leur dernier représentant de poids auprès de l'administration centrale des Finances. L'inspecteur Guerrier, chef de division pour les Eaux et Forêts fut alors admis " d'une manière inattendue à faire valoir ses droits à la pension " <sup>5</sup>. Il sera remplacé par un directeur de l'Enregistrement. Jusqu'en 1862, moment où ils seront chargés du service en province, ne subsisteront théoriquement à l'administration centrale des Finances qu'un sous-inspecteur forestier, avec rang de chef de bureau, et un employé forestier, commis <sup>6</sup>. Après leur départ, leurs attributions

L'étendue forestière avoisinait alors 517.905 hectares dont 301.523 hectares (58%) étaient aux mains du secteur public pour 216.382 hectares (42%) aux propriétaires privés. En quelques années, l'étendue des forêts domaniales, suite à la dotation de la Société Générale et aux ventes orchestrées par le Syndicat d'Amortissement, passa de 130.000 hectares à 26.985 hectares. Voir TALLIER, P.-A. Forêts et propriétaires forestiers en Belgique, 1814-1914. Histoire de l'évolution de la superficie forestière, des peuplements, des techniques sylvicoles et des débouchés offerts aux produits ligneux, thèse de doctorat en Histoire, ULB, 1996-1997.

<sup>2</sup> Pasinomie 1830-1831, 3e série, t. XII, p. 149-150.

De plus, par arrêté du 9 février 1832, le ministre de l'Intérieur s'était vu attribuer toutes les compétences en matière d'autorisation de coupes extraordinaires ou de défrichements dans les bois communaux. Pasinomie 1831-1832, 3e série, t. XII, pp. 257-258.

<sup>4</sup> Il s'agit en fait d'un simple règlement organique. Pasinomie 1830-1831, 3e série, t. XII, pp. 267-277.

Rapport de la commission d'inspection forestière. Projet de réorganisation de l'administration, Bruxelles, 1884, p. 23.

L'arrêté royal du 22 janvier 1856 (et non du 20 janvier 1856 comme indiqué de manière erronée dans le Rapport de la commission d'inspection forestière..., op.cit., p. 23) relatif aux cadres et traitements du personnel de l'administration forestière maintient un inspecteur des Eaux et Forêts à l'administration centrale. Cette mesure " provisoire " était toute théorique car l'inspecteur en question était également chargé du service dans les provinces de Brabant et d'Anvers (Pasinomie 1856, 3e série, t. XXXVII,

seront reprises par des fonctionnaires de l'Enregistrement. Le service actif n'échappera pas aux restructurations, les inspections seront réduites à 6, pour 4 sous-inspections et 22 cantonnements. Parallèlement au démembrement de l'administration forestière, les décideurs politiques s'attelleront à poursuivre l'œuvre du roi Guillaume Ier, c'est-à-dire à réduire les forêts domaniales à la portion congrue. Le 2 mars 1831, le ministre des Finances, Charles De Brouckère, présenta un projet de décret sur la levée d'un emprunt de 12.000.000 de florins ou l'aliénation de propriétés ou rentes du domaine jusqu'à concurrence de 7.000.000 de florins. Lors de la discussion, les 4 et 5 mars 1831, quelques membres du Congrès s'opposèrent à la vente des forêts domaniales, non pas pour des raisons liées à leur influence sur l'ensemble du biotope (conservation des sources, protection des sols) ou à la nécessité d'assurer l'approvisionnement en produits ligneux, mais parce qu'elles servaient d'hypothèque aux emprunts effectués par le Syndicat d'Amortissement. Ces considérations, très éloignées des préoccupations de type " écologique " qui commençaient à voir le jour, furent semble-t-il beaucoup plus efficaces 7. Hypothéguées, les forêts domaniales étaient momentanément protégées contre toute aliénation car le gouvernement semblait décidé à attendre le règlement définitif du conflit avec la Hollande avant toute relance du débat sur cette question. Cependant, les élus de la nation n'étaient pas tous du même avis. Les bois domaniaux suscitaient bien des convoitises car le développement du réseau ferré <sup>8</sup>et de la production houillère, le commerce des écorces ainsi que la métallurgie au charbon de bois réclamaient des quantités toujours croissantes de produits ligneux. Dès la session parlementaire de 1834-1835, lors de la discussion sur le budget des Finances, le sénateur Vilain XIIII <sup>9</sup>émit le vœu de voir mettre en vente les bois de l'Etat afin de supprimer les frais considérables qu'engendrait l'administration forestière 10. Il est vrai qu'après la privatisation, opérée par le gouvernement hollandais entre 1822 et 1829, de près de 100.000 hectares de forêts domaniales, parmi lesquelles les plus rentables, l'administration forestière gardait sur les bras les massifs les moins productifs ainsi que la gestion des bois des communes et des établissements publics, tâche ingrate et délicate pour laquelle elle était faiblement rétribuée et souvent prise à partie. Lors de la session de 1836-1837, deux représentants du Luxembourg proposèrent l'aliénation des forêts domaniales du Luxembourg pour financer l'achèvement du canal Meuse-Moselle, tandis gu'au moment où s'ouvrit la discussion sur le budget des Finances, le comte d'Espiennes demanda la réduction du budget de l'administration forestière. A la suite de cette intervention, quelques élus prirent la parole et engagèrent l'Etat à ne pas vendre ses forêts car elles leur paraissaient

Bruxelles, 1860, pp. 21-22). Par arrêté royal du 19 mai 1862 - dont nous n'avons pu retrouver la trace - ce fonctionnaire sera uniquement chargé du service en province (Rapport de la commission d'inspection forestière..., op.cit., p. 23).

<sup>7</sup> HUYTTENS, E. Discussions du Congrès national de Belgique 1830-1831, tome 2, op.cit., p. 644 et 660-677

Le réseau de chemins de fer (secteur public et secteur privé confondus) passera de 50 kilomètres en 1834 à 3.400 kilomètres en 1875 pour atteindre 4.400 kilomètres en 1885 (ou 8.758 kilomètres de voies simples, de garage et de service).

Philippe VILAIN XIIII (1778-1856). Père d'A. VILAIN XIIII, il détient des intérêts dans les secteurs des mines et de la métallurgie. Le Parlement belge 1831-1894. Données biographiques, publié sous la direction de J.L. De Paepe et Ch. Raindorf-Gérard, Bruxelles, 1996, p. 609.

<sup>10</sup> HYMANS, L. Histoire parlementaire de la Belgique de 1831 à 1880, tome 1, Bruxelles 1878-1880, p. 368.

nécessaires à l'hygiène publique et à la conservation des sources 11. L'année suivante (session 1837-1838), toujours au cours de la discussion sur le budget des Finances, le comte d'Espiennes <sup>12</sup>réitéra sa demande relative à la réduction du budget de l'administration forestière et plus particulièrement du poste réservé au traitement des agents forestiers. N'avait-il pas démontré, dans une brochure (ndlr : Le Vœu des Ardennes ), que l'administration forestière était non seulement inconstitutionnelle mais inutile et inefficace. En fait, d'Espiennes voulait que l'on rende aux communes, dégagées de la tutelle de l'administration, la liberté de gérer leurs forêts comme elles le souhaitaient. Cette mesure, disait-il, les mènera à défricher leurs forêts car ces dernières constituaient un mauvais placement au rapport nettement moindre que celui des terres agricoles. Il considérait que la disparition des forêts était un gage de prospérité. La guestion du défrichement des terres non-agricoles était au centre des débats. L'industrialisation croissante avec comme corollaire la hausse démographique posait le problème de la dépendance alimentaire du pays et favorisa le retour en force des thèses auparavant défendues par les physiocrates <sup>13</sup>. Le développement de l'agriculture, seule vraie richesse, ne pouvait se faire qu'au détriment des terres incultes et des forêts 14. Pour toute réponse d'Huart <sup>15</sup>lui signala que sa brochure avait suscité les protestations de 106 communes qui se déclaraient satisfaites de l'administration de leurs bois 16. La discussion du budget des voies et moyens permit à de Haussy <sup>17</sup>de revenir sur la question. Ce dernier engagea le gouvernement à vendre les domaines de l'Etat peu productifs, les forêts entre autres. D'autres intervenants défendirent des positions diamétralement opposées. Ils considéraient que les forêts devaient être protégées dans l'intérêt de la salubrité publique, de la fabrication du fer, de l'étayage de mines. Quand bien même elles ne rapporteraient pas un centime, l'intérêt général demandait de les conserver 18. Jusque là, le débat sur l'aliénation des forêts domaniales était resté très théorique, mais le contexte changea rapidement après la signature du traité de paix définitif conclu entre la Belgique et les Pays-Bas (19 avril 1839) et le règlement global des points d'achoppements que

- 11 HYMANS, L. Histoire parlementaire de la Belgique de 1831 à 1880, tome 1, Bruxelles 1878-1880, p. 538 et 557
- d'ESPIENNES Joseph, Gabriel, Ghislain, comte. Né à Assevent (France) en 1778, décédé à Scy en 1860. Fut bourgmestre de Scy (province de Namur) et sénateur catholique pour l'arrondissement de Termonde (1835-43). Beau-père d'A. VILAIN XIIII (J. STENGERS (dir.), Index des Eligibles au Sénat (1831-1893), Bruxelles, 1975, p. 198; Le Parlement belge ..., op.cit., p. 239).
- 13 La situation est sensiblement la même qu'en France pour laquelle Roger Blais constatait : "Ainsi la doctrine physiocratique est en réalité à l'origine de la justification de la politique forestière d'aliénation et de défrichement qui a trop caractérisé la fin du XVIIIe siècle et le XIXe siècle ". R. BLAIS, La forêt, 3e éd., Paris, 1943, p. 4.
- 14 Ce sont mutatis mutandis les mêmes arguments qui seront avancés pour justifier la loi du 25 mars 1847 sur le défrichement des terres incultes.
- Edouard D'HUART (1800-1884), ingénieur, commissaire d'arrondissement de Grevenmacker 1830-1834, gouverneur de la province de Namur 1840-1847. Le Parlement belge ..., op.cit., p. 266.
- 16 HYMANS, L. Histoire parlementaire ..., tome 1, op.cit., p. 627.
- 17 François Philippe DE HAUSSY (1789-1869), avocat, industriel (mandats : Compagnie des Verreries de Mariemont S.A., 1828, et président 1829; Manufactures de Glaces, Verres à Vitres, Cristaux et Gobeleteries, 1836; S.A. des Moulins à Vapeur, Raffinerie de Sel, Brasserie de Marchienne-au-Pont, 1836-1869; co-fondateur de la S.A. des Clouteries mécaniques de Fontaine l'Evêque, 1838; etc.). Le Parlement belge..., op.cit., p. 143.
- HYMANS, L. Histoire parlementaire..., tome 1, op.cit., p. 641. La même discussion reprit encore pendant la session de 1839-1840. ld., p. 721.

constituaient, entre autres, le partage de la dette publique, l'échange des obligations d'état (los renten), la levée des séguestres apposés sur les propriétés du roi Guillaume situées en Belgique et sur celles de la Société Générale situées aux Pays-Bas, etc. Grâce à cet accord, l'hypothèque sur les forêts domaniales était levée. Aussi, la loi du 3 février 1842, qui rendait exécutoire le traité conclu avec le roi des Pays-Bas à l'effet de régler différents points qui se rattachaient à l'exécution du traité du 19 avril 1839, mentionnait-elle qu'il " ... sera procédé, dans un terme de dix ans, à l'aliénation de biens domaniaux jusqu'à concurrence d'une somme de dix millions ". Les modalités de ces aliénations devaient être réglées par une loi ultérieure et les sommes dégagées employées à l'amortissement de la dette publique. Les parlementaires se montrèrent plutôt favorables à cette dernière option d'autant qu'il était communément admis à l'époque que les propriétaires privés étaient plus aptes à gérer des forêts que l'Etat. Entre 1840 et le 17 avril 1845, date de la promulgation de la première loi relative à l'aliénation de bois domaniaux, ils furent nombreux à appuyer l'idée de l'aliénation des forêts domaniales ainsi que celle de la réduction des moyens de l'administration forestière. C'est dans ce sens gu'interviendront plusieurs parlementaires au cours des débats. Les contradicteurs furent peu nombreux : l'un, qui quelques années plus tôt réclamait la vente des forêts luxembourgeoises, s'inquiètera des " conséquences très fâcheuses " que ces aliénations pouvaient causer dans le Luxembourg; un autre souhaitera que l'on procède avec prudence ; et, lors du débat sur l'aliénation de la forêt de Soignes à la Chambre des représentants, le comte Félix de Mérode sera le seul à mettre en doute les bienfaits du projet gouvernemental. Il signalera à ses confrères, d'une part, que le défrichement de la forêt de Soignes ne serait pas sans conséquences sur le régime des cours d'eau dans le Brabant, que beaucoup d'usines y perdraient une force active et gratuite puisqu'elles ne nécessitaient point de combustible, et, d'autre part, constatant la "destruction actuelle "des forêts, il engageait la Chambre à ne pas "lancer de sitôt en circulation une masse considérable de bois " qui aurait pour seul résultat de faire baisser des prix déjà fort bas 19. Il semble toutefois que cette dernière intervention ait été téléquidée par le Palais qui souhaitait conserver cet ensemble forestier giboyeux jouxtant la capitale et le domaine royal de Tervueren <sup>20</sup>. Tout était dit. Le gouvernement n'eut aucune peine à faire accepter les neuf projets de loi relatifs à l'aliénation de biens domaniaux qu'il déposa entre 1844 et 1855. Ils furent pratiquement tous adoptés à l'unanimité sans occasionner de véritables débats de fond <sup>21</sup>. Le discours sur la réduction de la dette, couplé au libéralisme économique ambiant, permettait de justifier tous les sacrifices. Les opposants de la première heure se rangeront rapidement à cet argument de poids. C'est ainsi qu'entre 1845 et 1855, environ 8.103 hectares de forêts domaniales seront aliénés <sup>22</sup>. Toutefois, c'est à peu près au même

<sup>19</sup> Voy. Comte Félix de MERODE Discours prononcé par Monsieur le comte Félix de Mérode, membre de la Chambre des Représentants, sur la question du domaine forestier, incidemment liée à la discussion du traité avec la Hollande, s.l., (1843).

<sup>20</sup> Sur l'intérêt que le Palais porte pour la forêt de Soignes voir M. MAZIERS, Histoire d'une forêt périurbaine : Soignes 1822-1843. Sous la coupe de la Société Générale, Bruxelles, 1994, p. 62 et ss.

<sup>21</sup> HYMANS, L. Histoire parlementaire..., tome 2, op.cit., p. 496, 572, 686, 840, 891; id., tome 3, p. 28, 208, 239.

<sup>22</sup> Environ 8.103 hectares de forêts domaniales (dont 2.035 ha non compris dans le relevé de 1843) sont aliénés en vertu des lois du 17 avril 1845 (1.559 ha situés dans les provinces de Hainaut, de Liège, de Luxembourg et de Namur), du 18 juillet 1846 (812 ha situés dans les provinces de Flandre Orientale, de Flandre Occidentale et de Namur), du 16 mai 1847 (974 ha situés dans les provinces de Flandre

moment, soit en 1854, que l'on assiste à la mise en place des éléments qui permettront le départ du long processus de recomposition de l'administration forestière. Le choix de cette date pourrait paraître hasardeux, d'autant que l'aliénation des forêts domaniales se poursuit jusqu'en 1855. Pourtant, la promulgation du Code forestier, le 19 décembre 1854, semble constituer la pierre d'angle sur laquelle viendront s'arrimer toutes les réformes ultérieures jusqu'à former un tout cohérent. C'est qu'en effet la modernisation de la législation forestière ou plutôt, les bribes de législations forestières héritées des gouvernements autrichiens, français et hollandais, devenait urgente. Il fallait absolument clarifier les règles d'aménagement, harmoniser les procédures en matière de droits d'usage, de poursuite des délits, etc., et mettre fin à l'imbroglio résultant de la coexistence d'une multitude de règlements, lois et arrêtés relatifs aux matières forestières 23. Promulgué le 20 décembre 1854, le Code forestier définit les règles qui sont désormais applicables à l'administration des Eaux et Forêts et aux bois soumis au régime forestier, à savoir : Les bois et forêts qui font partie du domaine de l'Etat; Les bois et forêts des communes, des sections de communes et des établissements publics; Les bois et forêts dans lesquels l'Etat, les communes ou les établissements publics ont des droits de propriétés indivis avec des particuliers. Il précise et fixe la procédure en matière de délimitations et abornements, d'adjudications de coupes, d'exploitation, de droits d'usage, de police et conservation des bois, de procédures, peines et condamnations pour délits forestiers. Sa principale particularité provenait du fait qu'il n'était pas destiné aux bois privés dont les propriétaires gardaient une totale liberté de gestion. La parution du Code forestier ne résolut pas tous les problèmes, loin s'en faut. Les règles définies en matière de conservation, d'aménagement et d'exploitation des forêts tout comme en matière de droits d'usage ne pouvaient pallier aux carences des politiques, incapables de définir un projet à long terme qui aurait permis la conception d'un plan global de gestion des bois soumis au régime forestier. La planche de salut viendra du semi-échec des mesures prises en application de la loi du 25 mars 1847 sur le défrichement des terrains communaux incultes. En effet, les résultats obtenus par les agents spéciaux et temporaires chargés de l'exécution des mesures " propres à hâter le boisement des terrains incultes ", et dirigés par le ministère de l'Intérieur, n'étaient pas à la hauteur des espérances. Aussi fut-il procédé à la modification de l'organisation de ce service. Les compétences en matière de boisement des terrains incultes furent progressivement transférées à l'administration forestière, chargée de démontrer son savoir faire en cette matière. Elle eut d'abord à s'occuper de cette mission dans la seule province de

occidentale et de Namur), du 23 mai 1848 (855 ha situés dans les provinces de Namur et de Luxembourg), du 6 juin 1850 (485 ha situés dans la province de Hainaut), du 25 août 1851 (849 ha situés dans les provinces de Hainaut et de Namur), du 14 décembre 1852 (781 ha situés dans les provinces de Brabant, de Luxembourg et de Namur), du 14 mars 1854 (1.088 ha situés dans la province de Luxembourg) et du 31 mai 1855 (694 ha situés dans les provinces de Luxembourg et de Namur).

Ce formidable travail a été mis en chantier en janvier 1848, moment où la Chambre évoque la question de l'opportunité d'une nouvelle publication de l'ordonnance forestière française de 1669. Quelques jours plus tard, le 5 février 1848, une commission spéciale chargée de préparer la révision de la législation forestière est instituée par arrêté royal. En juin 1851, après un travail de longue haleine, un projet de Code forestier, relativement proche du Code forestier français de 1827 - duquel les membres de la commission s'étaient d'ailleurs inspirés -, est enfin présenté à la chambre des représentants. Celui-ci ne sera définitivement adopté par le Sénat qu'en mai 1854, après plusieurs navettes entre les deux hémicycles.

Luxembourg (arrêtés du 8 décembre 1856) <sup>24</sup>, puis par après également dans les provinces de Namur et de Liège (arrêtés du 22 avril 1858) <sup>25</sup>. Les "moyens "suivirent progressivement, tels la création de pépinières d'arbres forestiers pour aider au boisement des terrains communaux incultes (arrêté ministériel du 11 mai 1860). l'exemption temporaire des frais de régie et de surveillance des terrains incultes boisés pour le compte des communes (loi du 8 août 1862), la création de l'école forestière de Bouillon (arrêtés des 22 et 24 avril 1864), la création du Jardin botanique de l'Etat (5 septembre 1871). Toutes ces mesures renforcèrent les compétences sylvicoles mais aussi la charge de travail des agents des Eaux et Forêts. Après la suppression - pour raisons politiques et financières - de l'école forestière de Bouillon (1876), obligation fut faite aux futurs agents forestiers d'être porteurs du diplôme d'ingénieur agricole et d'avoir suivi, avec fruit, les cours d'économie forestière, de législation et d'histoire naturelle appliquée, ainsi que les exercices pratiques, dispensés aux écoles de Nancy (France) ou Tharandt (Saxe) 26. La suite était prévisible. Malgré les efforts entrepris et les succès enregistrés, dans la lutte contre les terrains incultes par exemple, le malaise des agents des Eaux et Forêts ne s'était pas entièrement dissipé. De mieux en mieux formés, les cadres de l'administration forestière ressentaient de plus en plus mal leur minorisation au sein de cet ensemble hybride et singulier, rassemblant des services aussi différents, aux objectifs distincts et aux aptitudes diamétralement opposées, que constituait l'administration de l'Enregistrement, des Domaines, Eaux et Forêts <sup>27</sup>. L'organisation administrative irrationnelle, en partie responsable de tous ces maux, semblait constituer le nœud du problème : "L'initiative des agents du service n'était jamais encouragée et l'impulsion ne pouvait être donnée par une autorité préoccupée surtout des questions fiscales et fort peu au courant des choses de la sylviculture. Aucun contrôle n'existait non plus sur les agissements du personnel forestier. Les coupes, les travaux de tous genres intéressant la gestion des forêts, ne faisaient, pour ainsi dire, l'objet d'aucune inspection " 28. Cette situation aurait pu se prolonger longtemps encore si des voix réclamant une certaine autonomie pour l'administration des Eaux et Forêts - entre autres lors du congrès forestier qui se réunit à Liège en 1879 -, relayées jusqu'au Parlement, ne s'étaient fait entendre <sup>29</sup>.

Voir les arrêtés n( 907 et 908 du 8 décembre 1856 qui chargent l'administration forestière de l'exécution des mesures prescrites dans le cadre du boisement et du défrichement des terrains incultes dans la province de Luxembourg. Pasinomie 1856, 3e série, t. XXXII, pp. 455-456.

<sup>25</sup> Arrêtés n( 143 et 144, dans Pasinomie 1858, 3e série, t. XXXIX, pp. 137-138.

Arrêté royal du 16 octobre 1876 organisant un nouveau mode de recrutement des agents forestiers. Pasinomie 1876, 4e série, t. XI, Bruxelles, 1876, pp. 423-424. L'obligation de suivre ces cours à l'étranger disparaîtra lorsque l'enseignement de la sylviculture sera dispensé dans les facultés agronomiques de notre pays (Gembloux et Louvain). Voir les arrêtés du 22 février 1893 (Pasinomie 1893, 4e série, t. XXVIII, Bruxelles, 1893, pp. 36-37) et du 14 avril 1900 (Pasinomie 1900, 4e série, t. XXXV, Bruxelles, 1900, pp. 170-171).

<sup>27</sup> Les agents de l'administration forestière se sentaient mal à l'aise au sein de ce ministère qui semblait ignorer leur travail et leurs avis et qui, en supplément, n'avait pas renoncé à l'idée d'aliéner la plus grande partie des forêts domaniales. Voy. Forêts, Chasse et Pêche. Exposition internationale. Bruxelles-Tervueren 1897. Section Belge, Bruxelles, 1897, p. II.

<sup>28</sup> Forêt, Chasse et Pêche..., op.cit., p. II.

<sup>29</sup> A la Chambre, le 12 décembre 1879, d'Andrimont recommanda une réforme de l'administration des Eaux et Forêts et son transfert au département de l'Intérieur (direction de l'agriculture). Dans sa réponse, le ministre des Finances, Charles Graux, appuyé par Jules Malou, contesta les avantages qui auraient pu résulter de cette mesure. Voir HYMANS, L. Histoire parlementaire ..., t. V, op.cit., pp. 190-

Dès le 7 juin 1879, forcé de calmer le jeu, le ministre des Finances de l'époque, Ch. GRAUX, avait institué une commission de quatre personnes chargée d'examiner la véracité des griefs invoqués et de proposer des solutions. Dans le rapport qu'elle rendit en 1883, celleci se prononça en faveur de plusieurs réformes 30 dont la plus importante, qui conditionnait la réussite de toutes les autres, était la profonde réorganisation de l'Administration, c'està-dire la scission de l'administration des Eaux et Forêts de celle de l'Enregistrement 31. Cette position était en retrait par rapport aux demandes de ceux qui souhaitaient non seulement la réorganisation de l'administration des Eaux et Forêts mais aussi son transfert du ministère des Finances à celui de l'Intérieur (direction de l'agriculture). Sur ce point, comme sur d'autres à caractère plus sylvicole, la commission n'avait pu éviter les tensions. La création du ministère de l'Agriculture et des Travaux-Publics, en juin 1884, allait favoriser l'issue prônée par les plus hardis 32. Moins d'une année plus tard, l'administration des Eaux et Forêts lui était rattachée (arrêté royal du 20 avril 1885), de même que le service du défrichement et du boisement des terrains incultes (arrêté royal du 10 septembre 1886), et le nombre d'inspections fut porté de six à neuf. Le cadre et les missions s'étoffèrent au fur et à mesure de la mise en place de nouveaux services directement ou indirectement liés à l'administration forestière : les stations météorologiques, agricoles et forestières (arrêté du 29 septembre 1886), le Conseil supérieur des forêts (institué par arrêté royal du 22 février 1893), le Service des inspecteurs et des gardes généraux des Eaux et Forêts, la Station agronomique de Gembloux (institution privée reprise par l'Etat en 1883), le Service spécial de recherches et de consultation en matière forestière (créé par arrêté royal du 28 juin 1896), le Musée forestier (créé en 1897), etc. <sup>33</sup>Progressivement, en quelques années, toutes les compétences en matière de recherche forestière, de protection et d'aménagement des bois et forêts ont été réunies au sein d'une même administration. Cette dernière obtiendra une certaine autonomie lorsqu'elle sera érigée en Direction générale, le 30 décembre 1899. En 1900, l'Administration forestière se composait comme suit : Une administration centrale, dont le siège se trouvait à Bruxelles, qui définit les grandes orientations en matière d'aménagement et de gestion des bois de l'Etat, des communes et des établissements publics, ainsi que pour la mise en valeur des terrains incultes, la chasse et la pêche et les questions se rapportant à la vulgarisation de la sylviculture et de l'enseignement forestier; Un service actif qui comprenait onze inspections et trentequatre cantonnements. Chaque inspection contenant 2, 3 ou 4 cantonnements - euxmêmes divisés en brigades et triages - et s'occupant, sous l'impulsion de l'administration centrale, des objets spécifiés ci-dessus ; Un service spécial de recherches et de consultations. La centralisation des compétences et la création d'outils adéquats permirent enfin l'élaboration d'une véritable politique de gestion forestière car, jusque là, les progrès avaient été très lents en sylviculture et, dans ce domaine, la Belgique se

191.

<sup>30</sup> Parmi celles-ci des mesures de type économique (conservation des dernières forêts domaniales, traitement des forêts en futaie pleine ou en futaie sur taillis, etc.), des mesures culturales et des mesures législatives destinées à modifier certaines dispositions du Code forestier. Voy. Rapport de la commission d'inspection forestière..., op.cit., pp. 197 à 212.

<sup>31</sup> Rapport de la commission d'inspection forestière..., op.cit., pp. 22 et 212.

<sup>32</sup> Arrêté royal du 16 juin 1884.

<sup>33</sup> Voy. Exposé de la situation du royaume de 1876 à 1900, tome III, Bruxelles, s.d., pp. 90-106.

singularisait par plusieurs décennies de retard sur les pays voisins dans lesquels cette discipline avait connu un remarquable essor. Par la suite, le Code forestier et l'administration des Eaux et Forêts ne connaîtront pas de modifications majeures, si ce n'est, pour l'un, un changement des règles relatives à la propriété forestière privée qui donnera la possibilité au ministre de l'Agriculture de s'opposer à toute coupe jugée anormale ou excessive dans les bois et forêts appartenant à des particuliers (loi provisoire du 28 janvier 1921, devenue définitive le 28 décembre 1931), et pour l'autre, la création de nouveaux cantonnements en raison de l'annexion des territoires - riches en bois d'Eupen, Malmédy et Saint-Vith après la première guerre mondiale <sup>34</sup>. L'ultime et radicale transformation provint, en 1983, de la régionalisation qui signifia l'éparpillement des compétences en matières forestières. Désormais, les trois régions possèdent leurs propres services et gèrent leur patrimoine forestier de manière autonome <sup>35</sup>. Depuis lors, différentes réformes, souvent nécessaires, ont été entreprises. Le vieux Code forestier de 1854 a été remplacé, en Flandre, par le décret forestier du 13 juin 1990, et en Wallonie, par le décret forestier du 7 février 1995. Les principes de gestion et d'aménagement, ainsi que les règles relatives à la chasse et à la pêche ont été modifiés.

#### LES BOIS ET FORÊTS EN PROVINCE DE NAMUR

D'après les chiffres fournis par le dernier recensement général de l'agriculture, la province de Namur abrite près de 20% de la forêt belge (120.960 hectares sur un total de 618.315 hectares) et voit son territoire boisé à raison de 33% du total de sa surface. Les propriétaires privés y détiennent 61.458 hectares de bois et forêts, soit un peu plus de la moitié des ressources forestières, pour 59.280 hectares au secteur public (8.717 hectares pour la région wallonne - donation royale comprise -, 312 hectares pour la province de Namur, 49.974 hectares pour les communes et 277 hectares pour les établissements publics) <sup>36</sup>. Au début du XIXe siècle, la répartition était tout autre. Les pouvoirs publics détenaient alors près de deux tiers des ressources ligneuses pour un tiers seulement aux particuliers. En effet, en 1817, les forêts domaniales namuroises totalisaient encore 18.738 hectares. Douze années plus tard, suite à la dotation offerte à la Société Générale (9.693 hectares des plus belles forêts domaniales) <sup>37</sup>et aux aliénations effectuées par le Syndicat

Pour ces deux questions voir TALLIER, P.-A. "La reconstitution du patrimoine forestier belge après 1918 ", dans Forêt et guerre, Paris, 1994, p. 215-223.

En Région wallonne, la direction générale des Eaux et Forêts est remplacée par le Service des Forêts, de la Chasse et de la Pêche, dépendant d'un directeur général des Ressources naturelles et de l'Environnement (voy. CLICHEROUX, E. "La forêt de 1800 à nos jours ", dans Le grand livre de la forêt wallonne, Liège, 1985, pp. 43-44). Pour la Région de Bruxelles Capitale ces compétences relèvent du Service des Ressources Naturelles et des Eaux et Forêts (Direction des Services de l'Economie, de l'Emploi, des Ressources naturelles et des Eaux et Forêts) tandis qu'en Région flamande la conservation, la protection, la plantation et la gestion des bois sont désormais réglés par le décret forestier du 13 juin 1990 (Moniteur belge du 28-09-1990).

Depuis lors la superficie totale des biens forestiers situés sur le territoire de la province de Namur a connu une légère augmentation et avoisinerait 121.501 hectares. RONDEUX, J. et al., "Quelques données statistiques récentes sur la forêt wallonne ", dans Bulletin de la Société Royale Forestière de Belgique, 1986/1, p. 1-22.

La Société Générale reçut une dotation composée entre autres de 28.008 hectares de forêts dont 9.693 hectares se trouvaient sur le territoire de la province de Namur, à savoir : la forêt de Basse-Marlagne (1.985 ha sur les communes de Bois-de-Villers, Floreffe, Wépion et Namur); la forêt d'Entre-deux-Vooz

d'Amortissement (16.971 hectares) 38, la superficie des forêts domaniales se trouva réduite à 1.766 hectares. Parmi les principaux bénéficiaires de ces ventes figuraient les membres de l'aristocratie qui acquirent près de 35 % des surfaces aliénées (6.019 hectares) et les industriels dont les activités étaient directement liés au bois, tels les maîtres de forges, verriers, tanneurs et marchands de bois, qui achetèrent 5.918 hectares <sup>39</sup>. Après la révolution belge, la superficie des forêts domaniales réaugmenta quelque peu suite à la déchéance de plusieurs acquéreurs (total de 3.256 hectares en 1845). Mais de nouvelles ventes furent organisées entre 1845 et 1855 qui réduisirent la propriété forestière domaniale à néant en province de Namur 40. Un renversement de tendance s'opéra heureusement au tournant des XIXe et XXe siècles suite à la décision gouvernementale de reconstituer le domaine forestier de l'Etat (1897) et, surtout, à la cession par le roi Léopold II de son domaine de Ciergnon totalisant environ 5.000 hectares de bois 41. Ce regain d'intérêt pour une ressource naturelle renouvelable, dont l'importation grevait de plus en plus lourdement la balance des paiements, favorisa l'élaboration d'une véritable politique de gestion des ressources sylvicoles du pays. Cette dernière passait par l'amélioration de la formation des agents, la synthèse de l'expérience acquise, le développement de la recherche et de la vulgarisation. La création d'arboretums à Gedinne, Nismes et Profondeville ainsi que l'aménagement d'un musée forestier sur le site de la citadelle de

- (432 ha sur les communes de Profondeville et Wépion); la forêt de Haute-Marlagne (1.622 ha sur les communes de Floreffe et Lesve); les forêts de Biert-le-Roy et Fayat (857 ha sur la commune de Falaën); la forêt de Biert l'Abbé (451 ha sur la commune de Falaën); la forêt de Hauway (300 ha sur la commune de Godinne); la forêt de Lerbois Fays (138 ha sur la commune d'Yvoir); la forêt de Couvin (3.908 ha sur la commune de Couvin).
- Dont Les Hautes et Basses arches (530 ha à Haltinne), le bois de Rouvroy (190 ha à Sclayn), le bois de Vinenne (272 ha à Vinenne), le bois de Lence Roi (304 ha à Anthée), le bois des Dames (161 ha à Anthée), le Grand Bois de Biesmes (286 ha à Biesmes), le bois de Lens l'Abbé (208 ha à Hastière-Lavaux), le bois Saint-Jean (204 ha à Orchimont), le bois du Prince sur Mettet (671 ha à Mettet), le bois de Meux (351 ha à Meux), le bois des Chanoines (416 ha à Fosses-la-Ville et Vitrival), etc.
- Les principaux acquéreurs furent : Dooms Jean Baptiste Modeste et Louis Ghislain, négociants à Lessines, 1.898 ha pour 1.460.200 florins; Mary Benjamin, pour la Société de Vedrin (minière),745 ha pour 621.000 florins; Gilliot Charles, négociant à Ath, 723 ha - dont 416 avec Bonham Isabelle, épouse du comte François Joseph d'Oultremont - pour 580.085 florins; Van Eyll Charles, à Doyon (Flostoy), Vanderstraeten et Cie, à Liège, 530 ha pour 451.200 florins; Hannonet Gendarme Charles, maître de forges à Couvin, 489 ha pour 412.000 florins; Bonham Isabelle, épouse du comte François Joseph d'Oultremont, 485 ha - dont 416 avec Gilliot Charles - pour 416.400 florins; De Wouters d'Opplinter de Bouchout Philippe, à Dinant, 474 ha pour 218.000 florins; De Cartier d'Yve Louis, baron, maître de forges à Yves, 472 ha pour 191.850 florins; De Gaiffier d'Emeville François, vicomte, à Namur, 449 ha pour 361.600 florins; Moncheur Pierre, maître de forges à Rieudotte, 437 ha pour 196.800 florins; Amand François Antoine, maître de forges à Bouvignes, 414 ha pour 215.598 florins; Wijart Rosalie, veuve PIRMEZ, négociante à Châtelineau, 407 ha pour 275.800 florins; Vanherbergen Joseph, rentier à Tirlemont, 368 ha pour 255.900 florins; Vandenbossche et Cie, industriel à Heylissem, 351 ha pour 295.000 florins; De Stassart Goswin Joseph Auguste, baron, à Corioule (Assesse), 351 ha pour 171.250 florins; Licot Michel, maître de forges à Chimay, 337 ha pour 88.792 florins; Lambinon Benoit, conservateur des hypothèques de Dinant, 315 ha - dont 208 bonniers avec De Sire de Melin Bernard Auguste - pour 184.200 florins; De Thomaz de Stave Hyacinthe, à Stave, 314 ha pour 227.500 florins; De Haultepenne Louis, baron, à Arville, 309 ha pour 219.600 florins; Puissant d'Agimont Ferdinand, maître de forges à Charleroi, 293 ha pour 300.400 florins; De Thomaz de Bossierre Augustin, à Bossière, propriétaire, 272 ha pour 217.000 florins.
- 40 Voir supra.
- 41 Ceux-ci ne sont pas soumis au régime forestier mais sont gérés comme des forêts domaniales.

Namur (1901) s'inscrivent dans cette optique. Si depuis environ 150 ans, suite au reboisement des bruyères et terres incultes - surtout présentes dans le Condroz et en Fagne-Famenne -, la superficie forestière a augmenté de près de 20% en province de Namur, dans le même temps, le mode d'exploitation, les essences et la qualité des peuplements ont également été modifiés. En effet, au début du XIXe siècle, les 3/4 des peuplements étaient exploités en taillis simple à courtes révolutions destinés à fournir les matières premières - charbon de bois, bois de soutènement, écorce, potasse, etc. destinée aux différentes industries de la région telles les mines et fabriques de fer, les mines et fabriques de cuivre, les mines de plomb, les mines de houille, les verreries, les tanneries, etc. Mais, dans les années qui suivirent la promulgation de la loi de 1847 sur le reboisement des bruyères et terres incultes, les résineux à la fois plus aptes au reboisement des terrains pauvres et dénudés et procurant généralement un revenu plus élevé que les essences feuillues indigènes, furent massivement introduits. De même, progressivement, l'abandon de la métallurgie au charbon de bois, puis, plus tard, la fermeture des mines de houille, nécessitèrent l'allongement des révolutions. L'on assista alors, au fur et à mesure de la disparition des débouchés traditionnels, à la lente conversion des taillis en taillis sous futaie et futaies.

#### Contenu et structure

#### CONTENU

Les documents que ce fonds de 37 mètres courants contient devraient permettre une meilleure connaissance de l'histoire des forêts publiques en province de Namur. Il est certain que les registres de correspondance des gardes, les sommiers du contentieux, les procès-verbaux de balivage, de martelage et de vente des coupes, les rapports d'aménagement, de contenance et de composition des peuplements, les relevés des terrains soumis au régime forestier ainsi que les travaux d'amélioration qui y ont été effectués fourniront une matière première qui comblera les chercheurs, qu'ils s'intéressent à l'histoire forestière, à l'évolution de la répression judiciaire en milieu rural ou à l'étude de l'environnement.

#### MODE DE CLASSEMENT

Les archives qui font l'objet du présent inventaire proviennent des divers versements effectués par l'administration des Eaux et Forêts aux cours des années 60 et 80. Si une première forme de classement leur avait été donnée par J. Bovesse, un malentendu lors de l'opération d'étiquetage rendit la numérotation d'une partie du fonds totalement inopérante <sup>42</sup>. Le résultat de notre travail - entièrement bénévole mais non désintéressé - sera certainement jugé insatisfaisant par certains, notamment en ce qui concerne le découpage entre les différentes inspections et cantonnements. Toutefois, qu'ils sachent que trois contraintes nous ont empêché de réorganiser l'ensemble du fonds, à savoir : l'existence d'une première forme de numérotation et de classement; la succession des versements; les différentes modifications organiques des inspections et des cantonnements <sup>43</sup>.

<sup>42</sup> Il existait deux séries de numéros entre 205 et 230 tandis que les numéros 266 à 291 et 311 à 417 étaient inexistants. De plus l'inventaire sommaire de Bovesse a malencontreusement disparu depuis une date indéterminée.

Au gré des réorganisations de l'administration forestière l'organigramme fluctua comme suit (liste non exhaustive) : \* Inspection unique de Namur comprenant les cantonnements de Namur, Rochefort, Gedinne, Dinant, Florennes, Couvin (Almanach royal de 1886); \* Inspection de Dinant comprenant les cantonnements de Couvin, Dinant, Gedinne; inspection de Namur comprenant les cantonnements de Namur, Florennes, Rochefort (Almanach royal de 1895); \* Inspection de Dinant comprenant les cantonnements de Namur, Florennes, Rochefort (Almanach royal de 1899); \* Inspection de Dinant comprenant les cantonnements de Dinant, Bièvre, Beauraing; inspection de Namur comprenant les cantonnements de Namur, Florennes, Rochefort; inspection de Chimay comprenant les cantonnements de Chimay, Couvin, Mariembourg (Almanach royal de 1937); \* Inspection de Dinant comprenant les cantonnements de Dinant, Beauraing, Rochefort; inspection de Namur comprenant les cantonnements de Namur, Florennes, Couvin, Mariembourg (Guide des Ministères 1954-1955); \* Inspection de Dinant comprenant les cantonnements de Dinant, Beauraing, Rochefort; inspection de Namur comprenant les cantonnements de Dinant, Beauraing, Rochefort; inspection de Namur comprenant les cantonnements de Namur, Philippeville, Couvin, Mariembourg (Guide des Ministères 1965-1966).

1 registre

## Description des séries et des éléments

1854-1865

## I. INSPECTION DE NAMUR. CANTONNEMENTS DE NAMUR ET DE FOSSES 1 Ministère des Finances, Administration de l'Enregistrement et des Domaines, Inspection de Namur. État du personnel des employés des Eaux et Forêts, cantonnements de Fosses et Namur, 1862-1874. 1862-1874 1 liasse 2 Arrêts de nomination. Correspondance pour le triage de Crupet, 1911. Gratifications aux agents forestiers du cantonnement de Namur (Inspection de Namur), 1893. État de propositions pour l'allocation d'indemnités aux agents et préposés du chef de services extraordinaires rendus, 1913-1920; correspondance interne, 1893-1925. 1893-1925 1 liasse Cantonnement de Namur. Sommier du personnel, (1906) 1919-1927. 3 1919-1927 1 registre 4 Cantonnement de Namur. Sommier du personnel des agents et préposés des Eaux et Forêts, 1901-1910. 1901-1910 1 registre 5 Correspondance générale, instructions, règlements, circulaires diverses, organisation et personnel, 1829-1883. 1829-1883 1 liasse 6 - 28 REGISTRES DE CORRESPONDANCE. 6 Syndicat d'Amortissement, Administration des Domaines, Eaux et Forêts du 5e Ressort, cantonnement de Fosses. Registre de correspondance du garde général, 1826-1854. 1826-1854 1 registre 7 Ministère des Finances, Administration de l'Enregistrement et des Domaines. Registre de correspondance, 2 janvier 1854-23 octobre 1865.

- Ministère des Finances, Administration de l'Enregistrement et des Domaines. Registre de correspondance, 21 octobre 1865-16 novembre 1867. 1865-1867 1 registre
- 9 Ministère des Finances, Administration de l'Enregistrement et des Domaines. Registre de correspondance, 16 novembre 1867-18 juin 1869.

	1867-1869	1 registre
10	Ministère des Finances, Administration de l'Enregistrement et des Domaines. Registre de correspondance, 13 juin 1869-26 septembre 1869-1870	1870. 1 registre
11	Ministère des Finances, Administration de l'Enregistrement et des Domaines. Registre de correspondance, 26 septembre 1870-15 nove 1872.	embre
	1870-1872	1 registre
12	Ministère des Finances, Administration de l'Enregistrement et des Domaines, cantonnement de Namur. Registre de correspondance, 1 novembre 1872-3 juin 1875.	5
	1872-1875	1 registre
13	Ministère des Finances, Administration de l'Enregistrement et des Domaines, cantonnement de Namur. Registre de correspondance, 1 1875-mars 1877.	février
	1875-1877	1 registre
14	Ministère des Finances, Administration de l'Enregistrement et des Domaines, cantonnement de Namur. Registre de correspondance, r 1877-août 1878.	nars
	1877-1878	1 registre
15	Ministère des Finances, Administration de l'Enregistrement et des Domaines, cantonnement de Namur. Registre de correspondance, septembre 1878-octobre 1881.	
	1878-1881	1 registre
16	Ministère des Finances, Administration de l'Enregistrement et des Domaines, cantonnement de Namur. Registre de correspondance, 3 1888-mars 1890.	3 avril
	1888-1890	1 registre
17	Ministère des Finances, Administration de l'Enregistrement et des Domaines, cantonnement de Namur. Registre de correspondance, 1 septembre 1892-15 décembre 1894.	2
	1892-1894	1 registre
18	Ministère des Finances, Administration de l'Enregistrement et des Domaines, cantonnement de Namur. Registre de correspondance, 1 décembre 1894-25 juin 1896.	8
	1894-1896	1 registre

19	Cantonnement de Namur. Registre de correspondance, juillet 1902-1904.	-février
	1902-1904	1 registre
20	Cantonnement de Namur. Registre de correspondance, février 1904	4-janvier
	1904-1906	1 registre
21	Cantonnement de Namur. Registre de correspondance, février 1906	6-février
	1906-1908	1 registre
22	Cantonnement de Namur. Registre de correspondance, mars 1908-1909.	octobre
	1908-1909	1 registre
23	Cantonnement de Namur. Registre de correspondance, 1er octobre décembre 1910.	1909-
	1909-1910	1 registre
24	Cantonnement de Namur. Registre de correspondance, décembre 1 1912.	1910-juin
	1910-1912	1 registre
25	Cantonnement de Namur. Registre de correspondance, juin 1912-ju 1912-1914	ıin 1914. 1 registre
26	Cantonnement de Fosses. Registre de correspondance, 21 avril 186 1869.	4-23 avril
	1864-1869	1 registre
27	Cantonnements de Florennes et de Rochefort. Registre de correspo juillet 1871-2 avril 1875.	ondance, 8
	1871-1875	1 registre
28	Cantonnements de Florennes et de Rochefort. Registre de correspo avril 1875-21 mai 1876.	ondance, 8
	1875-1876	1 registre
29	Sous-inspection de Namur. Correspondance, service boisement- défrichement et extraordinaire, 4 mai 1871-27 février 1888.	
	1871-1888	1 registre
30	Cantonnement de Namur. Sommier des bois communaux et	

	d'établissements publics, 1862-1874. 1862-1874	1 registre
31	Cantonnement de Namur. Sommier des bois communaux et d'établissements publics (Tamines, Spy, Falisolle); aménagement mutations, 1862-1873.	des bois et
	1862-1873	1 registre
32	Cantonnement de Namur. Régime forestier, tableaux et extraits d des bois des forêts domaniales et communales, 1879-1941.	u sommier
	1879-1941	1 liasse
33	Sommier des bois communaux et d'établissements publics (Ande Assesse, Auvelais, Beez, Cortil-Wodon, Courrière, Crupet, Falisoll Flawinne, Floreffe), (1869-1886).	
	r tawinie, r torene), (1007-1000).	1 registre
34	Sommier des bois communaux et d'établissements publics (Florit	ffoux,
	Fosses, Lustin, Gesves, Mozet, Namêche, etc.), fin XIXe siècle. 1876-1900	1 registre
35	Cantonnement de Namur. Sommier des bois, 1896-1930. 1896-1930	1 registre
36	Province de Namur. Relevé des terrains boisés dont on a autorisé changement du mode de jouissance depuis le 1er janvier 1847 jus décembre 1882, 1882.	
	1847-1882	1 registre
37	Sommier des terrains soumis au régime forestier. Relevé quinque	ennal par
	propriétaire des terrains soumis au régime forestier, 1921-1945. 1921-1945	
38	Propriétés particulières. Inventaire, 1940-1942. 1940-1942	1 liasse
39	Cantonnement de Namur. Sommier des travaux d'amélioration pr exécutés dans les bois des communes et établissements publics, 1886-1914	•
40	Destination des coupes (entre autres distributions affouagères), 1 1857-1954	857-1954. 1 liasse
41	Cantonnements de Namur et de Fosses. Procès-verbaux de baliva martelage; état estimatif des coupes communales à vendre, 1863	

	1863-1871	1 liasse
42	Cantonnements de Namur et de Fosses. Projet d'assiette des cou les bois communaux et des établissements publics, ordinaire 187 1874-1893	•
43	Cantonnement de Namur. Etat d'assiette des coupes d'améliorati (recépages, élagages, nettoiements et éclaircies); état des chablis délits, etc., 1888-1925. 1888-1925	
44	Coupes d'amélioration; assiette et martelage, 1916-1942. 1916-1942	1 liasse
45	Coupes ordinaires. Etat d'assiette, 1936-1952. 1936-1952	1 liasse
46	Bordereau général du marteau, 1934-1942. 1934-1942	1 liasse
47	État d'avancement des coupes, 1940-1945. 1940-1945	1 liasse
48	Bois communaux. Résultats des ventes, 1940-1953. 1940-1953	1 liasse
49	Bois pour gazogène, 1942-1943. 1942-1943	1 liasse
50	Extraits des états de martelage et d'estimation des coupes de boi communaux et d'établissements publics, des travaux à exécuter e essartages autorisés, 1943-1945. 1943-1945	
51	Bois communaux. Ventes de coupes (+ affiches), 1944-1950. 1944-1950	1 liasse
52	Bois communaux. Ventes de coupes et état de lotissement (+ affic 1953. 1951-1953	hes), 1951- 1 liasse
53	Bois communaux. Ventes de coupes (+ affiches), 1953-1955. 1953-1955	1 liasse
54	Bois communaux. Coupes extraordinaires, 1868-1914.	

	1868-1914	1 liasse
55	Forêts domaniales. Etat des coupes et projet d'assiette (+ affiches) 1910.	, 1906-
	1906-1910	1 liasse
56	Forêts domaniales. Coupes, 1910-1930. 1910-1930	1 liasse
57	Forêts domaniales. Ventes de coupes de bois, 1931-1940. 1931-1940	1 liasse
58	Forêts domaniales. Ventes de coupes de bois, 1941-1945. 1941-1945	1 liasse
59	Bois domaniaux. Coupes, 1940-1949. 1940-1949	1 liasse
60	Bois communaux et des établissements publics. Pâturage dans les	s bois, bois
	défensables, 1852-1893. 1852-1893	1 liasse
61	Bois domaniaux et des particuliers. Pâturage, 1857-1893. 1857-1893	1 liasse
62	Bois communaux. Correspondance relative à l'essartage, 1867-188 1867-1886	36. 1 liasse
63	Concessions de mines et carrières; extensions de carrières; locations de	
	carrières, 1843-1893. 1843-1893	1 liasse
64	Procès-verbaux de reconnaissance de chablis, 1903-1944. 1903-1944	1 liasse
65	Bois soumis au régime forestier et bois des particuliers. Relevés d	es
	incendies, 1921-1942. 1921-1942	1 liasse
66	Bois communaux. Frais de régie et de gardiennat, 1922-1948. 1922-1948	1 liasse
67	Sommier du contentieux, 1851. 1851-1851	1 registre
		. 5 0

68	Inspections de Namur. Contentieux et délits forestiers. Correspo	ondance et
	procès-verbaux de délits, (1864-1885).	1 liasse
	69 - 78 INSPECTION DE NAMUR. SOMMIERS DU CONTENTIEUX	, 1883-1940.
69	1883-1886. 1883-1886	1 registre
70	1894-1897. 1894-1897	1 registre
71	1897-1901. 1897-1901	1 registre
72	1901-1904. 1901-1904	1 registre
73	1904-1910. 1904-1910	1 registre
74	1910-1914. 1910-1914	1 registre
<b>75</b>	1914-1917. 1914-1917	1 registre
76	1917-1920. 1917-1920	1 registre
77	1920-1927. 1920-1927	1 registre
78	1927-1940. 1927-1940	1 registre
	79 - 87 TRANSCRIPTIONS DES PROCÈS-VERBAUX DRESSÉS PA AGENTS FORESTIERS.	AR LES
79	Procès-verbaux dressés par le garde forestier J.B. Remy, triage 1935-1953.	de Floreffe,
	1935-1953	1 registre
80	Procès-verbaux dressés par le garde forestier Jean Aug. Petit, t Jambe, 1932-1954.	riage de

	1932-1954	1 registre
81	Procès-verbaux dressés par le garde forestier Théodore Schleiper Lustin, 1878-1879.	, triage de
	1878-1879	1 registre
82	Procès-verbaux dressés par le garde forestier Hubert Joseph Salp triage de Lustin, 1880-1885.	éteur,
	1880-1885	1 registre
83	Procès-verbaux dressés par le brigadier forestier A. Laurent, triag Malonne, 1881.	je de
	1881-1881	1 registre
84	Procès-verbaux dressés par le brigadier forestier A. Laurent, triag Namur, 1881-1883.	je de
	1881-1883	1 registre
85	Procès-verbaux dressés par le surnuméraire Félix Dumay, triage Malonne, 1880-1885.	de
	1880-1885	1 registre
86	Procès-verbaux dressés par le surnuméraire Félix Dumay, triage Vecquée, 1885-1889.	de La
	1885-1889	1 registre
87	Procès-verbaux dressés par le garde forestier Ligot, triage de Nar 1924-1950.	nêche,
	1924-1950	1 registre
88	88 - 90 INSPECTION DE NAMUR. SOMMIER DES DEMANDES TEND OBTENIR LA REMISE OU LA MODÉRATION DES PEINES PRONONS CHEF DE DÉLITS FORESTIERS ET DE DÉLITS DE PÊCHE, 1886-19 1886-1892.	CÉES DU
	1886-1892	1 registre
89	1892-1915. 1892-1915	1 registre
90	1915-1952. 1915-1952	1 registre
91	Bois saisis et exploités par l'autorité allemande. Défense d'en disp Formule d'autorisation n° II. Ventes (+ affiches), 1919-1921.	oser.

	1919-1921	1 liasse
92	Correspondance diverse. Rapatriement. Peuplier, bois de chauffage, requêtes des prisonniers de guerre (écorceurs de profession, bûchere), 1940-1943.	ons, etc. 1 liasse
	1940-1943	r tiasse
93	Réquisitions effectuées par l'occupant et par l'armée américaine; prélèvements de bois effectués par les armées alliées, 1940-1948. 1940-1948	1 liasse
94	Dossiers du Comité National de Secours et d'Alimentation (C.N.S.A.), agricole de la province de Namur. Prêts consentis pour l'exécution de forestiers, 1916-1918.	e travaux
	1916-1918	1 liasse
95	Seconde Guerre mondiale. Documents divers (recensements des stochois, coupes, ravitaillement,), 1940-1945.	cks de
	1940-1945	1 liasse
96	Documents généraux divers et correspondance (chasse, faune, oisea insectivores), 1865-1930.	
	1865-1930	1 liasse
97	Bois communaux. Location du droit de chasse, 1927-1949. 1927-1949	1 liasse
98	Chasse. Circulaires, correspondance,, 1901-1935. 1901-1935	1 liasse
99	Pêche. Location. Chasse au gibier d'eau, 1915-1944. 1915-1944	1 liasse
100	Pêche. Location. Chasse au gibier d'eau, 1885-1917. 1885-1917	1 liasse
101	Pêche. Divers, 1922-1938. 1922-1938	1 liasse
102	Pêche. Repeuplement des cours d'eau, 1942-1950. 1942-1950	1 liasse
103	Cantonnement de Namur. Relevé des terrains incultes dont on a auto changement du mode de jouissance depuis le 1er janvier 1847 jusqu' décembre 1883.	

	1847-1883	1 registre
104	Cantonnements de Namur et de Fosses. Relevés des terrains incult on a autorisé le changement du mode de jouissance, 1847-1890.	tes dont
	1847-1890	1 registre
105	Recensement agricole de 1880. Relevé des propriétés boisées appa au domaine de l'Etat, aux communes et aux établissements publics produits et dépenses relatifs aux bois communaux, 1870-1879. 1870-1880	
106	Recensement général des bois des particuliers. Relevé des proprié appartenant aux particuliers (par commune), 1896. 1896-1896	tés 1 liasse
107	Statistique forestière. Propriétés boisées communales (contenance coupes, revenus, dépenses, etc.), 1931-1940.	des 1 registre
108	Recensement de 1950. Modèle H. Instructions et documentation. 1950-1950	1 liasse

109	II. INSPECTION DE DINANT. CANTONNEMENT DE BEAURAING Relevé des triages forestiers qui ont subi des modifications; proc de soumissions, 1891-1939.		
	1891-1939	1 liasse	
	110 - 112 SOMMIERS DU PERSONNEL DES AGENTS ET PRÉPOSÉ EAUX ET FORÊTS, 1880-1952.	S DES	
110	1880-1908. 1880-1908	1 registre	
111	1912-1927. 1912-1927	1 registre	
112	(1927-1952). 1880-1952	1 registre	
113	<i>113 - 120 REGISTRES DE CORRESPONDANCE, 1898-1918.</i> Février 1898-1900.		
	1898-1900	1 registre	
114	Mars 1900-août 1902. 1900-1902	1 registre	
115	12 août 1902-novembre 1904. 1902-1904	1 registre	
116	Novembre 1904-février 1907. 1904-1907	1 registre	
117	Février 1907-juin 1909. 1907-1909	1 registre	
118	Juin 1909-janvier 1912. 1909-1912	1 registre	
119	Janvier 1912-mars 1915. 1912-1915	1 registre	
120	Mars 1915-août 1918. 1915-1918	1 registre	

	121 - 123 TRAVAUX DANS LES FORÊTS DOMANIALES. CRÉDIT ORD (ÉCLAIRCIES, PLANTATIONS, CHEMINS, ETC.). DEVIS APPROUVÉS, EXERCICES 1912-1935.	
121	1912-1923. 1912-1923	1 registre
122	1924-1928. 1924-1928	1 registre
123	1929-1935. 1929-1935	1 registre
124	Bois communaux. Relevé des frais de régie et de gardiennat, 1894-1 1894-1939	939. 1 liasse
125	Relevé des boisements de terrains incultes (relevés C, boisements r 1896-1930. 1896-1930	nouveaux, 1 liasse
126	Forêts domaniales. Construction de chemins et routes, 1890-1926. 1890-1926	1 liasse
127	Aménagement des coupes par commune (plans d'aménagement et verbaux d'arpentage et de balivage), 1888-1931. 1888-1931	procès- 1 liasse
128 /1	Bois communaux. Délais d'exploitation des coupes, 1914-1939; état d'assiette des coupes ordinaires, 1936-1939; coupes ordinaires, 1899-1939	9-1920. 1 liasse
128 /2	Bois communaux. Délais d'exploitation des coupes, 1914-1939; état d'assiette des coupes ordinaires, 1936-1939; coupes ordinaires, 1899-1939	9-1920. 1 liasse
129	Coupes d'amélioration, 1902-1946. 1902-1946	1 liasse
130 /1	Bois communaux. État d'assiette et de martelage des coupes (+ afficeuntes), 1945-1954.	
130 /2	1945-1954  Bois communaux. État d'assiette et de martelage des coupes (+ affic ventes), 1945-1954. 1945-1954	1 liasse thes des 1 liasse

131 /1	Bois communaux. État d'assiette, cubage et balivage, 1905-1951. 1905-1951	1 liasse
131 /2	Bois communaux. État d'assiette, cubage et balivage, 1905-1951. 1905-1951	1 liasse
132	Ventes de bois approuvées, 1952-1953. 1952-1953	1 liasse
133	Bois domaniaux. Coupes (+ affiches), 1907-1951. 1907-1951	2 liasses
134	Bois communaux. Coupes ordinaires; procès-verbaux d'arpentage, 1929. 1863-1929	1863- 1 paquet
135	Bois communaux. Affouage, 1919–1950. 1919–1950	1 liasse
	136 - 139 BOIS COMMUNAUX ET DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS SOMMIER DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION PROPOSÉS ET EXÉCU 1919-1949.	
136	1919-1936. 1919-1936	1 registre
137	1896-1919. 1896-1919	1 registre
138	1936-1939. 1936-1939	1 registre
139	1940-1949. 1940-1949	1 registre
140	Travaux dans les bois. Dossiers divers (améliorations, plantations, 18971941.	
		1 liasse
141	Travaux dans les bois. Pépinières, 1903-1931. 1903-1931	1 liasse
142	Forêts domaniales. Herbages et litières, (1903-1927).	1 liasse

143	Glandée, panage, paisson, etc., 1900-1931. 1900-1931	1 liasse
144	Essartage, genêts (+ affiches), 1899-1941. 1899-1941	1 liasse
145	Bois des particuliers, bois soumis et domaniaux. Incendies, 1922-1944	44. 1 liasse
146	Construction dans le rayon réservé, 1866-1923. 1866-1923	1 liasse
	147 - 149 SOMMIERS DU CONTENTIEUX, 1896-1929.	
147	1896-1903. 1896-1903	l registre
148	1904-1912. 1904-1912	l registre
149	1913-1929. 1913-1929	l registre
150	Contentieux. Correspondance, 1880-1942. 1880-1942	1 liasse
151	Chasses communales, 1906-1943. 1906-1943	1 liasse
152	Battues aux sangliers, 1905-1941. 1905-1941	1 liasse
153	Pêche. Correspondance, autorisations, statistiques, surveillance, exécutio de la loi, 1896-1955.	
	1896-1955	1 liasse
154	Pêche. Repeuplement des cours d'eau, 1922-1933. Chasse. Destruct sangliers et divers, (1931-1944).	ion des
	1922-1933	1 liasse
155 /1	Arboretum de Gedinne, 1906-1957. Expériences, cours de sylvicultur échenillage, échardonnage, divers.	e,
	1906-1957	1 liasse

- 155 /2 Arboretum de Gedinne, 1906-1957. Expériences, cours de sylviculture, échenillage, échardonnage, divers.
  1906-1957 1 liasse
- Bois domaniaux soumis au régime forestier. Relevés statistiques; boisement des terrains incultes; bois enlevés par l'autorité allemande; loi de cadenas, 1893-1933.

  1 liasse
- Bois domaniaux soumis au régime forestier. Relevés statistiques; boisement des terrains incultes; bois enlevés par l'autorité allemande; loi de cadenas, 1893-1933.

  1 liasse

157	III. INSPECTION DE NAMUR. CANTONNEMENT DE ROCHEFORT Sommier du personnel, (1910-1927).	
107	·	registre
158	Sommier du personnel des agents et préposés, (1928-1960).	registre
159	Livre de punitions, 1892-1920. 1892-1920	registre
160	Ventes des coupes de bois; affouages; délais d'exploitation; projets d des coupes, 1902-1958. 1902-1958	'assiette 1 liasse
161	Sommier des bois appartenant à l'Etat, aux communes et aux établissements publics, 1862-1904.  1862-1904	registre
162	Bois des communes et établissements publics. Sommier des travaux d'amélioration proposés et exécutés, 1919-1928.  1919-1928	registre
163	Bois des communes et établissements publics. Sommier des travaux d'amélioration proposés et exécutés, 1929-1938.  1929-1938	registre
164	Travaux forestiers et mesures de résorption du chômage, 1922-1956. 1922-1956	1 liasse
165	Travaux dans les bois domaniaux. Allocations familiales et congés pa 1931-1956. 1931-1956	yés, 1 liasse
166	Pépinières, 1904-1932. 1904-1932	1 liasse
167	Sommier de balivage et d'estimation des coupes de bois, 1901-1911. 1901-1911	registre
168	Sommier de balivage et d'estimation des coupes de bois, 1912-1922. 1912-1922	registre
169	Affiches de vente de produits forestiers (Rochefort, Villers-sur-Lesse Wanlin, Wavreille, etc.), 1941-1943.	,

	1941-1943	1 liasse
170	<i>170 - 174 VENTES DES COUPES, 1926-1952.</i> 1936-1950.	
	1936-1950	1 liasse
171	1926-1949. 1926-1949	1 liasse
172	1932-1945. 1932-1945	1 liasse
173 /1	1942-1949 (+ affiches). 1942-1949	1 liasse
173 /2	1942-1949 (+ affiches). 1942-1949	1 liasse
174	1948-1952 (+ affiches). 1948-1952	1 liasse
175	Ventes de bois non soumis au régime forestier, 1925-1950. 1925-1950	1 liasse
176	État des chablis, 1934-1949. 1934-1949	1 liasse
177	Chablis et menus marchés de bois domaniaux, 1895-1916. 1895-1916	1 liasse
178	Litières, 1891-1920. 1891-1920	1 liasse
179	Divers (scieries, bois de mine, échenillage, etc.), (1921-1959).	1 liasse
180	Pâturage, 1896-1921. 1896-1921	1 liasse
181	Chasse, 1896-1954. 1896-1954	1 liasse
182	Chasse et tenderie, 1901-1955. 1901-1955	1 liasse

183	Bois communaux. Battues aux sangliers, 1892-1936. 1892-1936	1 liasse
184	Chasse (lapins, sangliers), 1930-1950. 1930-1950	1 liasse
185 /1	Sommier du contentieux, 1890-1894. 1890-1894	1 registre
185 /2	Sommier du contentieux, 1894-1901 (1). 1894-1901	
185 /3	Sommier du contentieux, 1901-1915 (1). 1901-1915	
185 /4	Sommier du contentieux, 1915-1919 (1). 1915-1919	
186	Registre aux procès-verbaux du brigadier Léopold Joseph Daune, t Rochefort, 1891-1895. 1891-1895	riage de 1 registre
187	Contentieux, 1917-1956. 1917-1956	1 liasse
188	Statistique forestière (contenance des bois, contenance des coupes et dépenses, estimation des produits délivrés aux usagers), 1886-1 1886-1935	
189	Pêche, 1891-1939. 1891-1939	1 liasse
190	Pisciculture; pêche; déversements, 1911-1956. 1911-1956	1 liasse
191	Procès-verbaux dressés par le garde pêche Adelin Dumon à Eprave 1918.	
	1901-1918	1 registre
192	Statistique. Recensements de 1896, 1910 et 1929. 1896-1929	1 liasse

	IV. INSPECTION DE DINANT. CANTONNEMENTS DE DINANT, BEAU ROCHEFORT	JRAING ET
193	Statistique. Relevé des triages, 1914-1954. 1914-1954	1 liasse
194	Statistique. Recensements, 1922-1946. 1922-1946	1 liasse
195	Recensement général de l'Agriculture de 1929. Bulletins. 1929-1929	1 liasse
196	Recensement agricole de 1950. 1950-1950	1 liasse
197	Statistique. Propriétés boisées, étangs, terres incultes, 1950. 1950-1950	1 liasse
198	Recensement forestier de 1950. Produits des propriétés boisées. 1950-1950	1 liasse
	199 - 201 SOMMIERS DE BALIVAGE ET D'ESTIMATION DES COUPE BOIS, 1915-1940.	S DE
199	1915-1927. 1915-1927	1 registre
200	1928-1940. 1928-1940	1 registre
201	1923-1940. 1923-1940	1 registre
202	Sommier du contentieux, 1919-1942. 1919-1942	1 registre
203	Frais de régie et de gardiennat, 1915-1929. 1915-1929	1 liasse
204	Travaux réalisés dans les bois; pensions; traitements, 1935-1960. 1935-1960	1 liasse
205	Comptabilité, créances, pensions, déclarations de paiement et quit intérims, heures supplémentaires, état des sommes dues pour tou contrôle et de service, 1953-1961.	

	1953-1961	1 liasse
206	Cantonnement de Dinant. Contrôle du service des agents techniques, 1962-1962	1962. 1 liasse
207	Armement et équipement, 1943-1957. 1943-1957	1 liasse
208	Coupes, 1951-1954. 1951-1954	1 liasse
209	État d'assiette et de martelage des coupes, 1947-1949. 1947-1949	1 liasse
210	Coupes, 1951-1954. 1951-1954	1 liasse
211	Bris de réserve, 1946-1953. 1946-1953	1 liasse
212	Coupes. Divers, 1947-1953. 1947-1953	1 liasse
213	Ventes approuvées, 1949-1954. 1949-1954	1 liasse
214	Coupes. Projet d'assiette, 1937-1948. 1937-1948	1 liasse
	215 - 219 COUPES, 1943-1954.	
215	1949-1954. 1949-1954	1 liasse
216	1949-1954. 1949-1954	1 liasse
217	1949-1952. 1949-1952	1 liasse
218	1944-1946. 1944-1946	1 liasse
219	1943-1952. 1943-1952	1 liasse

220	Coupes domaniales, 1953. 1953-1953	1 liasse
221	Coupes supplémentaires, 1948-1956. 1948-1956	1 liasse
222	Travaux d'amélioration, 1940-1953. 1940-1953	1 liasse
223	Arpentage, 1950-1956. 1950-1956	1 liasse
224	Affouage, 1936-1957. 1936-1957	1 liasse
225	État des chablis, 1950-1953. 1950-1953	1 liasse
226	Contentieux. État des poursuites, 1935-1957. 1935-1957	1 liasse
227	Recours en grâce, 1936-1957. 1936-1957	1 liasse
228	Travaux dans les bois domaniaux, 1919-1953. 1919-1953	1 liasse
229	Inspection de Dinant. Frais de régie et de gardiennat, 1950-1958. 1950-1958	1 liasse
230	Cantonnements de Dinant, Beauraing, Gedinne et Rochefort. Procès- d'arpentage, 1864-1917.	verbaux
	1864-1917	1 liasse

231	V. INSPECTION DE CHIMAY. CANTONNEMENT DE MARIEMBOURG Affectation des coupes, 1954-1961.	
	1954-1961	1 liasse
232	Terrains incultes. Boisement (communes A à F), 1868-1949. 1868-1949	1 liasse
233	Terrains incultes. Boisement (communes G à V), 1890-1946. 1890-1946	1 liasse
234	Essartage. États par commune, 1882-1934. 1882-1934	1 liasse
235	Conversion des mauvais taillis, 1902-1929. 1902-1929	1 liasse
	236 - 238 ÉTAT DES CHABLIS, 1924-1962.	
236	1924-1929.	
	1924-1929	1 liasse
237	1946-1955.	
207	1946-1955	1 liasse
000	1050 1070	
238	1958-1962. 1958-1962	1 liasse
	1700 1702	1 114336
239	Chablis et menus marchés, 1914-1924 (1). 1914-1924	
240	Litières et herbages, 1921-1928.	
	1921-1928	1 liasse
0/4	Divers (see set of section leids sed one seigniss manches	
241	Divers (comptes rendus de gestion, loi de cadenas, scieries, marchar bois, tarifs du transport de bois, etc.), 1921-1934.	ias ae
	1921-1934	1 liasse
242	Loi de cadenas (bois du Seigneur à Cerfontaine, etc.), 1922-1934.	
242	1922-1934	1 liasse
0/0	Cambandia 1001 1000	
243	Contentieux, 1921-1939. 1921-1939	1 liasse
244	Contentieux, 1939-1959.	

	1939-1959	1 liasse
245	Incendies, 1921-1961. 1921-1961	1 liasse
	246 - 248 BOIS COMMUNAUX. CHASSE. LOCATION ET TENDERIE 1953.	, 1886-
246	1906-1953. 1906-1953	1 liasse
247	1886-1947. 1886-1947	1 liasse
248	1920-1947. 1920-1947	1 liasse
249	Dénombrement du gros gibier, 1926-1959. 1926-1959	1 liasse
250	Lapins. Autorisations de furetage, 1920-1940. 1920-1940	1 liasse
251	Chasse. Destruction des lapins et divers, 1924-1939. 1924-1939	1 liasse
252	Chasse. Lapins, sangliers, canards, etc., 1928-1960. 1928-1960	1 liasse
253	Chasse. Destruction des lapins (par commune), 1921-1930. 1921-1930	1 liasse
254	Dégâts causés par les lapins, 1923-1940. 1923-1940	1 liasse
255	Lapins, 1930-1940. 1930-1940	1 liasse
256	Dégâts causés par les lapins (par commune), 1922-1962. 1922-1962	1 liasse
257	Chasse. Destruction des lapins, 1929-1933. 1929-1933	1 liasse
258	Pêche. Propositions de déversement et divers, 1925-1962.	

	1925-1962	1 liasse
259	Pêche, 1926-1956. 1926-1956	1 liasse
260	Pêche, 1921-1926. 1921-1926	1 liasse
261	Pêche. Barrages, 1936-1957. 1936-1957	1 liasse
262	Pêche. Statistiques, 1932-1960. 1932-1960	1 liasse
263	Nomination des pâtres et pâturage, 1921-1928. 1921-1928	1 liasse
264	Mobilisation, 1938-1951. Rapports avec l'armée (surveillance des frexercices, circulation, dégâts aux forêts, etc.), 1933-1946.	ontières, 1 liasse
265	Statistiques relatives aux terrains incultes et recensements agricolo 1949.	es, 1895-
266	1895-1949 Coupes, 1920-1924.	1 liasse
	1920-1924	1 liasse
267	État du personnel; décorations; nomination; récolement des coupes 1940).	1 liasse
268	Bois communaux. Ventes des coupes (+ affiches), 1923-1927. 1923-1927	1 liasse
269	Ventes des coupes (+ affiches), 1926-1927. 1926-1927	1 liasse
270	270 - 275 COUPES (ÉTAT D'ASSIETTE, BALIVAGE, ETC.), 1928-1940	7.
270	1928-1929. 1928-1929	1 liasse
271	1930-1931. 1930-1931	1 liasse

272	1932-1934. 1932-1934	1 liasse
273	1935-1937. 1935-1937	1 liasse
274	1938-1939. 1938-1939	1 liasse
275	1938-1940. 1938-1940	1 liasse
276	Assiette, états de balivage, divers. Ordinaire 1940-1942. 1940-1942	1 liasse
277	Assiette, états de balivage, divers, 1942-1943. 1942-1943	1 liasse
278	Ventes de coupes, 1943-1945. 1943-1945	1 liasse
279	Ventes des coupes, 1946-1950. 1946-1950	1 liasse
280	Coupes, 1951-1952. 1951-1952	1 liasse
281	Coupes, 1952-1954. 1952-1954	1 liasse
282	Ventes des coupes, 1954-1956. 1954-1956	1 liasse
283	Coupes, 1956-1958. 1956-1958	1 liasse
284	Ventes de houppiers et prorogations du délai d'exploitation, 1958-196 1958-1962	2. 1 liasse
285	Paiements et exploitations, ventes, 1959. 1959-1959	1 liasse
286	Ventes, 1960-1961. 1960-1961	1 liasse

287	Coupes extraordinaires, 1922-1950. 1922-1950	1 liasse
288	Coupes extraordinaires, 1939-1952. 1939-1952	1 liasse
289	Travaux d'amélioration, extension de la futaie feuillue, 1921-1940. 1921-1940	1 liasse
290	Travaux à réaliser et réalisés, 1920-1960. 1920-1960	1 liasse
291 /1	Frais d'arpentage, 1923-1955. 1923-1955	1 liasse
291 /2	Affouage et affectation des coupes, 1930-1954. 1930-1954	1 liasse

292	VI. INSPECTION DE NAMUR. CANTONNEMENT DE FLORENNES États d'assiette et de martelage, 1898-1938.	
	1898-1938	1 liasse
293	Bois domaniaux. États d'assiette et de martelage des coupes, 1909-1 1909-1920	920. 1 liasse
294	Adjudication des coupes, 1897-1921. 1897-1921	1 liasse
295	Bois domaniaux. Projets d'assiette des coupes, 1922-1929. 1922-1929	1 liasse
296	Bois domaniaux. Projets d'assiette des coupes, 1930-1941. 1930-1941	1 liasse
297	Bois communaux et des particuliers. Coupes et divers, 1941-1946. 1941-1946	1 liasse
298	Ventes de coupes de bois, 1944-1945 (1). 1944-1945	
	299 - 304 VENTES DE COUPES DE BOIS (PAR COMMUNE), 1945-1946	6.
299	<b>299 - 304 VENTES DE COUPES DE BOIS (PAR COMMUNE), 1945-194</b> 1945-1946. 1945-1946	<b>6.</b> 1 liasse
<b>299 300</b>	1945-1946.	
	1945-1946. 1945-1946.	1 liasse
300	1945-1946. 1945-1946. 1945-1946. 1947.	1 liasse 1 liasse
300 301	1945-1946 1945-1946 1945-1946 1947-1947 1948-1949.	1 liasse 1 liasse 1 liasse
300 301 302	1945-1946 1945-1946 1945-1946 1947. 1947-1947 1948-1949. 1950.	<ul><li>1 liasse</li><li>1 liasse</li><li>1 liasse</li></ul>

306	Bois communaux. États d'assiette, ventes des coupes et divers, 1894-1949	4-1949. 1 liasse
307	Mobilisation, réquisitions, rapports avec l'occupant, etc., 1915-1941 récupération butin de guerre, bois saisis et abattus par l'autorité all 1918-1922. 1915-1941	
308	Exploitations extraordinaires pendant la Seconde Guerre mondiale, 1945).	(1940- 1 liasse
309	Divers, 1945-1950. 1945-1950	1 liasse
310	Relevé des procès-verbaux dressés par le garde Pierre Joseph Petr 1881; relevé des procès-verbaux dressés par le garde Alfred Joseph Parmentier, 1870; registre d'ordres de Auguste Parmentier, tria Sommal, 1859-1882; registre d'ordres de Henin, 1867-1875. 1856-1882	1

	VII. INSPECTION DE DINANT. CANTONNEMENT DE COUVIN	
311	<b>311 - 312 SOMMIERS DU PERSONNEL, 1911-1941.</b> 1911-1920. 1911-1920	1 registre
312	1920-1941. 1920-1941	1 registre
313	Sommier de balivage, 1887-1908. 1887-1908	1 registre
314	Sommier des bois, 1896-1923. 1896-1923	1 registre
	315 - 316 SOMMIERS DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION PROPOSÉS EXÉCUTÉS DANS LES BOIS DES COMMUNES ET DES ÉTABLISSEM PUBLICS, 1886-1922.	
315	1886-1908. 1886-1908	1 registre
316	1908-1922. 1908-1922	1 registre
	317 - 320 SOMMIERS DU CONTENTIEUX, 1904-1944.	
317	1904-1911. 1904-1911	1 registre
318	1911-1917. 1911-1917	1 registre
319	1918-1929. 1918-1929	1 registre
320	1929-1944. 1929-1944	1 registre
004	321 - 340 REGISTRES DE CORRESPONDANCE, 1884-1914.	
321	14 décembre 1884 - 20 janvier 1886. 1884-1886	1 registre

322	3 mars 1888 - 15 juillet 1889. 1888-1889	1 registre
323	3 mars 1891 - 15 juillet 1892. 1891-1892	1 registre
324	18 juillet 1892 - 24 mai 1894. 1892-1894	1 registre
325	2 juin 1894 - 11 mai 1896. 1894-1896	1 registre
326	29 avril 1896 - 8 novembre 1897. 1896-1897	1 registre
327	9 novembre 1897 - 30 août 1898. 1897-1898	1 registre
328	1 septembre 1898 - 12 décembre 1899. 1898-1899	1 registre
329	19 décembre 1899 - 28 mai 1901. 1899-1901	1 registre
330	3 juin 1901 - 28 octobre 1902. 1901-1902	1 registre
331	29 octobre 1902 - 17 février 1904. 1902-1904	1 registre
332	18 février 1904 - 26 avril 1905. 1904-1905	1 registre
333	26 avril 1905 - 19 décembre 1906. 1905-1906	1 registre
334	28 décembre 1906 - 6 mai 1908. 1906-1908	1 registre
335	11 mai 1908 - 26 juin 1909. 1908-1909	1 registre
336	26 juin 1909 - 2 août 1910. 1909-1910	1 registre

337	3 août 1910 - 2 août 1911. 1910-1911	1 registre
338	3 août 1911 - 9 octobre 1912. 1911-1912	1 registre
339	9 octobre 1912 - 24 septembre 1913. 1912-1913	1 registre
340	24 septembre 1913 - 22 août 1914. 1913-1914	1 registre
0/4	341 - 342 STATISTIQUES FORESTIÈRES. SOMMIERS DES TERRAI AU RÉGIME FORESTIER.	'NS SOUMIS
341	1921-1926. 1921-1926	1 registre
342	1921-1945. 1921-1945	1 registre
343	Statistiques, 1895-1930. 1895-1930	1 liasse
344	344 - 351 SERVICE EN GÉNÉRAL, 1887, 1925-1944. Note sur les cartes de service des gardes généraux des Eaux et F novembre 1887. 1887-1887	orêts, 3 1 liasse
345	Correspondance et directives, 1925-1944. 1925-1944	1 liasse
346	Personnel forestier. Journal de mobilisation. 1887-1944	1 liasse
347	Organisation du service. Brassards. Livrets. 1887-1944	1 liasse
348	Sursis de rappel de mobilisation. 1887-1944	1 liasse
349	Autos, motos, vélos, carburant, téléphone, télégraphe. 1887-1944	1 liasse

350	Réquisitions civiles et militaires. 1887-1944	1 liasse
351	Divers, 1938-1940. 1938-1940	1 liasse
352	Comptes-rendus de gestion, 1925-1951. 1925-1951	1 liasse
353	<i>353 - 354 FRAIS DE RÉGIE ET DE GARDIENNAT. RELEVÉS A, 1</i> 9 1908-1920.	908-1950.
	1908-1920	1 liasse
354	1920-1950. 1920-1950	1 liasse
255	355 - 358 CIRCONSCRIPTION DES TRIAGES. RELEVÉS B, 1856	-1938.
355	1856-1895. 1856-1895	1 liasse
356	1896-1909. 1896-1909	1 liasse
357	1910-1920. 1910-1920	1 liasse
358	1921-1938. 1921-1938	1 liasse
359	Boisement des terrains incultes. Relevés C, 1909-1938. 1909-1938	1 liasse
	360 - 377 AMÉNAGEMENT DES BOIS COMMUNAUX (+ PLANS).	,
360	Boussu-en-Fagne, 1901-1923. 1901-1923	1 liasse
361	Brûly-de-Couvin, 1885-1947. 1885-1947	1 liasse
362	Brûly-de-Pesche, 1895-1953. 1895-1953	1 liasse

-		
363	Couvin, 1870-1956. 1870-1956	1 liasse
364	Couvin, 1870-1956. 1870-1956	1 liasse
365	Cul-des-Sarts, 1896-1956. 1896-1956	1 liasse
366	Dailly, 1806-1956. 1806-1956	1 liasse
367	Gonrieux et Presgaux, 1886-1954. 1886-1954	1 liasse
368	Le Mesnil, 1894-1953. 1894-1953	1 liasse
369	Mazée, 1884-1953. 1884-1953	1 liasse
370	Nismes, 1806-1954. 1806-1954	1 liasse
371	Oignies, 1858-1955. 1858-1955	1 liasse
372	Olloy, 1884-1955. 1884-1955	1 liasse
373	Pesche, 1897-1954. 1897-1954	1 liasse
374	Petigny, 1840-1954. 1840-1954	1 liasse
375	Petite-Chapelle, 1907-1954. 1907-1954	1 liasse
376	Treignes et Matignolles, 1835-1954. 1835-1954	1 liasse
377	Vierves, 1858-1931. 1858-1931	1 liasse

	378 - 383 VENTES DE COUPES, 1950-1956.	
378	1950. 1950-1950	1 liasse
379	1951. 1951-1951	1 liasse
380	1950-1952. 1950-1952	1 liasse
381	1953. 1953-1953	1 liasse
382	1954. 1954-1954	1 liasse
383	1953-1956. 1953-1956	1 liasse
384	Ventes de coupes et affaires diverses, 1886-1947. 1886-1947	1 liasse
385	Arpentage, 1867-1952. 1867-1952	1 liasse
386	Arpenteurs forestiers, 1888-1926. 1888-1926	1 liasse
	387 - 391/BIS TRAVAUX À EXÉCUTER ET TRAVAUX EXÉCUTÉS AUX DES COMMUNES, 1907-1954.	FRAIS
387	Travaux d'amélioration. Partie générale, 1936-1942. 1936-1942	1 liasse
388	Correspondance échangée avec les communes (Le Brûly, Brûly-de-Pesche, Couvin, Cul-des-Sarts, Dailly, Gonrieux-Presgaux, Oignies, Olloy, Pesche, Petigny, Petite-Chapelle), 1907-1924.	
	1907-1924	1 liasse
389	Correspondance échangée avec les communes (Le Brûly, Brûly-de-Pesche, Couvin, Dailly, Gonrieux-Presgaux, Mazée, Le Mesnil, Nismes, Oignies, Olloy, Petigny, Vierves), 1922-1940.	
	1922-1940	1 liasse

390	Travaux en général, 1932-1954. 1932-1954	1 liasse
391 /1	Travaux en général, 1948-1952. 1948-1952	1 liasse
391 /2	Engagements pris par les communes. 1907-1954	1 liasse
392	Affouages, 1892-1953. 1892-1953	1 liasse
393	Pépinières, 1919-1946. 1919-1946	1 liasse
394	Herbages, litières, genêts, etc., 1920-1933. 1920-1933	1 liasse
395	Glandée et panage, 1895-1922. 1895-1922	1 liasse
396	Pâturage, 1916-1947. 1916-1947	1 liasse
397	Essartage et divers, 1919-1944. 1919-1944	1 liasse
398	Contentieux, 1846-1905. 1846-1905	1 liasse
399	Contentieux, 1915-1940. 1915-1940	1 liasse
400	Expérimentations.	1 liasse
401	<b>401 - 406 CHASSE ET PÊCHE.</b> Chasse, 1910-1929.	1 1:000-
402	1910-1929  Chasse, tenderie, oiseaux insectivores, 1921-1929. 1921-1929	1 liasse 1 liasse
403	Location des tenderies, 1885-1923.	. 113530

	1885-1923	1 liasse
404	Autorisations, 1922-1941. 1922-1941	1 liasse
405	Ouverture - fermeture, 1922-1930. 1922-1930	1 liasse
406	Pêche. Lois, exécution, surveillance.	1 liasse
	407 - 414 BOISEMENT DES TERRES INCULTES, REBOISEMENT, CONVERSION DES TAILLIS, TRAVAUX D'AMÉLIORATION, XIXE-XXE SIÈCLES.	
407	Partie générale. Conversions/améliorations.	1 liasse
408	Travaux à exécuter par les préposés.	1 liasse
409	Relevé 170. Aliénations, changement du mode de jouissance.	1 liasse
410	Relevé 171. Terrains boisés - défrichements.	1 liasse
411	Relevé 177. Terrains incultes.	1 liasse
412	Relevé 178. Boisements et reboisements, transformations en futaie mélangée, regarnissages.	1 liasse
413	Mauvais taillis et terrains incultes. Boisement, communes de Mazée Treignes et Vierves.	, 1 liasse
414	Divers.	1 liasse
415	<b>415 - 417 DEUXIÈME GUERRE MONDIALE.</b> Coupes 1941. 1941-1941	1 liasse

416	Coupes 1942. 1942-1942	1 liasse
417	Coupes 1943. 1943-1943	1 liasse